

LE DROIT AU RÉPIT

Quel que soit l'âge ou le type de handicap de la personne

Pour souffler dans le quotidien : une aide ponctuelle toutes les semaines ou tous les jours

Pour organiser vos moments de répit pendant un week-end ou pendant les vacances



Michèle DIETRICH RICHARD

Fondatrice de l'APEH

APEH

AIDE AUX PARENTS D'ENFANTS HANDICAPÉS



“S’offrir un temps à soi, prendre du recul par rapport à son vécu, aussi difficile soit-il, permet de donner plus de moments de qualité aux personnes qui nous sont si précieuses”

L'association APEH milite dans toute l'Alsace pour l'accès au **Droit au Répit** pour les familles ayant des enfants en situation de handicap ou de maladie.

DES SOLUTIONS EXISTENT !

Ce que vous devez savoir :

- Différentes institutions proposent de l'**accueil temporaire** pour les enfants et les adultes en situation de handicap
- Les associations et entreprises de **service à la personne** proposent des prestations pour les personnes handicapées
- Un **service de familles d'accueil** est géré par les Conseil Généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin

2007: Prix départemental et régional de la Fondation de France «S'unir pour agir»

2008: Michèle DIETRICH RICHARD a obtenu le trophée LCL DNA «La femme qui fait bouger la région»

2009: Prix d'encouragement de la Fond'action Alsace

2010: Michèle DIETRICH RICHARD nommée Chevalier de l'Ordre National du mérite

ASSOCIATION APEH

19 rue de Thiergarten
67 000 STRASBOURG

06 11 39 93 74
03 88 50 09 32

E-mail : apehalsace@gmail.com

Site internet : www.apeh.fr

Retrouvez nous sur



“Le droit au répit est un besoin légitime qui reconnaît, à la personne en situation d'handicap et à son entourage, la possibilité de souffler moralement et physiquement.”

Définition validée par le comité de pilotage du droit au répit.

Emma,
27 ans



« Pour la première fois, maman et papa m'ont laissé voir un film au cinéma. J'étais avec Nathalie (étudiante infirmière) et c'était vraiment super. J'ai pu voir le film que je voulais et manger du pop corn. »

Marc 32 ans, papa
de Théo, 6 ans



« Depuis la naissance de Théo, je n'avais pas passé une nuit de sommeil sans être réveillé par l'angoisse qu'il puisse lui arriver quelque chose. Je me suis confié à un des psychologues de l'APEH qui m'a rassuré. »

CE QUE L'APEH PEUT FAIRE POUR VOUS :

Groupes de paroles :

organisés dans toute l'Alsace et animés par des psychologues.

Conférences et réunions d'informations :

planifiées tout au long de l'année et portant sur le vécu des familles

Permanence téléphonique :

un soutien téléphonique en partenariat avec des psychologues qualifiés

Respir'sitting :

un service de baby-sitting, par des étudiants des filières sanitaires et sociales, qui s'adapte à vos besoins

Sensibilisation, mobilisation et formation :

diverses interventions pour sensibiliser les institutions publiques et privées sur la thématique du « droit au répit »



Jules 7 ans, frère
d'Ophélie, 13 ans

« Maman et papa sont venus voir mon match de foot. Ophélie n'était pas là. Elle est restée avec Julien (auxiliaire de vie) toute la journée. Maman et papa ont pu me regarder jouer. C'était vraiment cool. »

Françoise
78 ans, maman de
Christophe, 44 ans



« Je prends soin de Christophe depuis toujours. Après avoir assisté à une conférence de l'APEH, j'ai découvert ce qu'était le droit au répit. J'ai donc appris à prendre un peu de temps pour moi. »